

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI à vocations multiples - CC CAZALS-SALVIAC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20003532700010

POSTE COMPTABLE : CENTRE FINANCES PUBLIQUES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : COMMUNAUTE CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2013

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	46
A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	53
A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	54
A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	56
A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	57
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	58
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	59
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	60
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	62
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	63
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	64
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	65
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	68
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	69
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	70

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	71
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE	CC CAZALS-SALVIAC COMMUNAUTE CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL	BP 2013
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	55 552
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/moy_BPS.asp
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 575 366,00	3 090 261,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 485 105,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 575 366,00	3 575 366,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 808 030,00	2 992 979,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 184 949,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 992 979,00	2 992 979,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 568 345,00	6 568 345,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	436 154,00	436 154,00	436 154,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	757 647,00	757 647,00	757 647,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	699 157,00	699 157,00	699 157,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	413 413,00	413 413,00	413 413,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	2 306 371,00	2 306 371,00	2 306 371,00
66	Charges financières	0,00	0,00	134 477,00	134 477,00	134 477,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	600,00	600,00	600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	2 456 448,00	2 456 448,00	2 456 448,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		1 055 941,00	1 055 941,00	1 055 941,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		62 977,00	62 977,00	62 977,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		1 118 918,00	1 118 918,00	1 118 918,00
TOTAL		0,00	0,00	3 575 366,00	3 575 366,00	3 575 366,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 575 366,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	67 900,00	67 900,00	67 900,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	2 061 285,00	2 061 285,00	2 061 285,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	871 076,00	871 076,00	871 076,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	3 090 261,00	3 090 261,00	3 090 261,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	3 090 261,00	3 090 261,00	3 090 261,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	3 090 261,00	3 090 261,00	3 090 261,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	485 105,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 575 366,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 118 918,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	2 441 626,00	2 441 626,00	2 441 626,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	2 441 626,00	2 441 626,00	2 441 626,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	366 404,00	366 404,00	366 404,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	366 404,00	366 404,00	366 404,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	2 808 030,00	2 808 030,00	2 808 030,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	2 808 030,00	2 808 030,00	2 808 030,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	184 949,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 992 979,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	501 832,00	501 832,00	501 832,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	531 998,00	531 998,00	531 998,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	1 045 830,00	1 045 830,00	1 045 830,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	434 200,00	434 200,00	434 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	392 031,00	392 031,00	392 031,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	828 231,00	828 231,00	828 231,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	1 874 061,00	1 874 061,00	1 874 061,00

CC CAZALS-SALVIAC - COMMUNAUTE CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2013

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		1 055 941,00	1 055 941,00	1 055 941,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		62 977,00	62 977,00	62 977,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		1 118 918,00	1 118 918,00	1 118 918,00
TOTAL		0,00	0,00	2 992 979,00	2 992 979,00	2 992 979,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 992 979,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 118 918,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	436 154,00		436 154,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	757 647,00		757 647,00
014	Atténuations de produits	699 157,00		699 157,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	413 413,00		413 413,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	134 477,00	0,00	134 477,00
67	Charges exceptionnelles	600,00	0,00	600,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	62 977,00	62 977,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 055 941,00	1 055 941,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 456 448,00	1 118 918,00	3 575 366,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 575 366,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	366 404,00	0,00	366 404,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 441 626,00		2 441 626,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 808 030,00	0,00	2 808 030,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	184 949,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 992 979,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	17 000,00		17 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	67 900,00		67 900,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 061 285,00		2 061 285,00
74	Dotations et participations	871 076,00		871 076,00
75	Autres produits de gestion courante	73 000,00	0,00	73 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 090 261,00	0,00	3 090 261,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	485 105,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 575 366,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	434 200,00	0,00	434 200,00
13	Subventions d'investissement	501 832,00	0,00	501 832,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	533 998,00	0,00	533 998,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 000,00	0,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		62 977,00	62 977,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 055 941,00	1 055 941,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 482 030,00	1 118 918,00	2 600 948,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	392 031,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 992 979,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	436 154,00	436 154,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	8 500,00	8 500,00
60611	Eau et assainissement	0,00	2 000,00	2 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	14 000,00	14 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	12 000,00	12 000,00
60621	Combustibles	0,00	13 500,00	13 500,00
60622	Carburants	0,00	24 000,00	24 000,00
60623	Alimentation	0,00	2 500,00	2 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	10 000,00	10 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	900,00	900,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	4 000,00	4 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	15 000,00	15 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	1 300,00	1 300,00
6064	Fournitures administratives	0,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	4 500,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	42 000,00	42 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	18 000,00	18 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	8 000,00	8 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	1 000,00	1 000,00
61522	Entretien bâtiments	0,00	9 200,00	9 200,00
61523	Entretien voies et réseaux	0,00	80 000,00	80 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	0,00	19 000,00	19 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	24 000,00	24 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	7 884,00	7 884,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	500,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	1 670,00	1 670,00
6226	Honoraires	0,00	1 000,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	500,00	500,00
6228	Divers	0,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	1 500,00	1 500,00
6237	Publications	0,00	5 000,00	5 000,00
6241	Transports de biens	0,00	300,00	300,00
6247	Transports collectifs	0,00	5 000,00	5 000,00
6248	Divers	0,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	0,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	0,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 300,00	1 300,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	7 000,00	7 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	1 200,00	1 200,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	18 000,00	18 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	4 500,00	4 500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	100,00	100,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	757 647,00	757 647,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	15 000,00	15 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	453,00	453,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	8 820,00	8 820,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	800,00	800,00
6411	Personnel titulaire	0,00	354 460,00	354 460,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	110 500,00	110 500,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	29 000,00	29 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	84 834,00	84 834,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	100 908,00	100 908,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	7 872,00	7 872,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	28 000,00	28 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	8 000,00	8 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	6 000,00	6 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	2 000,00	2 000,00
6488	Autres charges	0,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	699 157,00	699 157,00
739118	Autres reversements de fiscalité	0,00	504 660,00	504 660,00
73923	Reversements sur FNGIR	0,00	194 497,00	194 497,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	413 413,00	413 413,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	70,00	70,00
6531	Indemnités	0,00	28 000,00	28 000,00
6532	Frais de mission	0,00	650,00	650,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	1 800,00	1 800,00
6535	Formation	0,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	0,00	88 000,00	88 000,00
6554	Contribut° organismes de regroupement	0,00	5 500,00	5 500,00
6557	Contribut° politique de l'habitat	0,00	2 000,00	2 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	28 000,00	28 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	5 000,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	253 693,00	253 693,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	200,00	200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		0,00	2 306 371,00	2 306 371,00
66	Charges financières (b)	0,00	134 477,00	134 477,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	98 977,00	98 977,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	35 000,00	35 000,00
668	Autres charges financières	0,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	600,00	600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	400,00	400,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	200,00	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		0,00	2 456 448,00	2 456 448,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 055 941,00	1 055 941,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	62 977,00	62 977,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	62 977,00	62 977,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	1 118 918,00	1 118 918,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	1 118 918,00	1 118 918,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	3 575 366,00	3 575 366,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 575 366,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	35 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	35 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	17 000,00	17 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	15 000,00	15 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	2 000,00	2 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	67 900,00	67 900,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	3 200,00	3 200,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	23 000,00	23 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	200,00	200,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	2 500,00	2 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	10 000,00	10 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	3 500,00	3 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	25 500,00	25 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	2 061 285,00	2 061 285,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	1 492 942,00	1 492 942,00
73112	Cotisation sur la VAE	0,00	36 683,00	36 683,00
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	0,00	7 000,00	7 000,00
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	0,00	504 660,00	504 660,00
7362	Taxes de séjour	0,00	20 000,00	20 000,00
74	Dotations et participations	0,00	871 076,00	871 076,00
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	612 250,00	612 250,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	0,00	44 848,00	44 848,00
74711	Participat° Etat emploi jeunes	0,00	18 000,00	18 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	32 000,00	32 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	3 415,00	3 415,00
7473	Participat° Départements	0,00	2 000,00	2 000,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	85 000,00	85 000,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	0,00	2 289,00	2 289,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	626,00	626,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	36 188,00	36 188,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	0,00	22 460,00	22 460,00
748371	Dotat° équipe territoires ruraux	0,00	12 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	73 000,00	73 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	73 000,00	73 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		0,00	3 090 261,00	3 090 261,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	3 090 261,00	3 090 261,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	3 090 261,00	3 090 261,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	485 105,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 575 366,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	0,00	769 535,00	769 535,00
12	Opération d'équipement n° 12 (5)	0,00	63 920,00	63 920,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	0,00	56 145,00	56 145,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	0,00	21 000,00	21 000,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	0,00	155 103,00	155 103,00
18	Opération d'équipement n° 18 (5)	0,00	18 550,00	18 550,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	0,00	136 975,00	136 975,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	0,00	58 234,00	58 234,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	0,00	20 332,00	20 332,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	0,00	72 000,00	72 000,00
23	Opération d'équipement n° 23 (5)	0,00	66 350,00	66 350,00
24	Opération d'équipement n° 24 (5)	0,00	400 000,00	400 000,00
26	Opération d'équipement n° 26 (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
27	Opération d'équipement n° 27 (5)	0,00	418 482,00	418 482,00
28	Opération d'équipement n° 28 (5)	0,00	2 000,00	2 000,00
29	Opération d'équipement n° 29 (5)	0,00	13 000,00	13 000,00
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
32	Opération d'équipement n° 32 (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	0,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	2 441 626,00	2 441 626,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	366 404,00	366 404,00
1641	Emprunts en euros	0,00	364 404,00	364 404,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	366 404,00	366 404,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	2 808 030,00	2 808 030,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	2 808 030,00	2 808 030,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

CC CAZALS-SALVIAC - COMMUNAUTE CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2013

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			184 949,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 992 979,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	501 832,00	501 832,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	73 767,00	73 767,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	99 633,00	99 633,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	83 942,00	83 942,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	239 490,00	239 490,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	531 998,00	531 998,00
1641	Emprunts en euros	0,00	531 998,00	531 998,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 000,00	12 000,00
21571	Matériel roulant	0,00	12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	1 045 830,00	1 045 830,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	826 231,00	826 231,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	434 200,00	434 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	392 031,00	392 031,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	828 231,00	828 231,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	1 874 061,00	1 874 061,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	1 055 941,00	1 055 941,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	62 977,00	62 977,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	10 000,00	10 000,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	885,00	885,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	267,00	267,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	580,00	580,00
28138	Autres constructions	0,00	8 143,00	8 143,00
28152	Installations de voirie	0,00	32,00	32,00
281571	Matériel roulant	0,00	3 392,00	3 392,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	1 035,00	1 035,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	8 299,00	8 299,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	0,00	789,00	789,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	4 479,00	4 479,00
28182	Matériel de transport	0,00	14 165,00	14 165,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 508,00	1 508,00
28184	Mobilier	0,00	6 876,00	6 876,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	2 527,00	2 527,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	1 118 918,00	1 118 918,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	1 118 918,00	1 118 918,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	2 992 979,00	2 992 979,00

+

CC CAZALS-SALVIAC - COMMUNAUTE CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2013

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
			+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
			=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 992 979,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : VOIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	769 535,00	b 769 535,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	769 535,00	769 535,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	0,00	0,00	769 535,00	769 535,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 6 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-763 535,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : MATERIEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	63 920,00	b 63 920,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	63 920,00	63 920,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	29 320,00	29 320,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	20 800,00	20 800,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 12 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 000,00
21571	Matériel roulant	0,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-51 920,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : REFECTION BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : BATIMENTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	56 145,00	b 56 145,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	56 145,00	56 145,00	0,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	0,00	0,00	11 630,00	11 630,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	32 515,00	32 515,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 19 490,00
13	Subventions d'investissement	0,00	19 490,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	14 490,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-36 655,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : ZONE ARTISANALE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	21 000,00	b 21 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)
LIBELLE : MAISON MEDICALE CAZALS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	155 103,00	b 155 103,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	155 103,00	155 103,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	155 103,00	155 103,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-155 103,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : ATELIER SPECTACLE VIVANT MARMINIAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	18 550,00	b 18 550,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	18 550,00	18 550,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	18 550,00	18 550,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 550,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)
LIBELLE : PLANS D'EAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	136 975,00	b 136 975,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	4 640,00	4 640,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	4 640,00	4 640,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	132 335,00	132 335,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	132 335,00	132 335,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-136 975,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)
LIBELLE : IMMEUBLE PLACE SALEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	58 234,00	b 58 234,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	58 234,00	58 234,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	58 234,00	58 234,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-58 234,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)
LIBELLE : SALLE A GINDOU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	20 332,00	b 20 332,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 332,00	20 332,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	20 332,00	20 332,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 332,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22 (1)
LIBELLE : MAISON CARREFOUR FRAYSSINET

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	72 000,00	b 72 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-72 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23 (1)
LIBELLE : ABBAYE NOUVELLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	66 350,00	b 66 350,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	66 350,00	66 350,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	66 350,00	66 350,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 53 946,00
13	Subventions d'investissement	0,00	53 946,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	37 767,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	5 362,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	10 817,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 404,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24 (1)
LIBELLE : MEDIATHEQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 242 767,00
13	Subventions d'investissement	0,00	242 767,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	69 642,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	23 125,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-157 233,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 26 (1)
LIBELLE : MAISON DE LA NATURE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27 (1)
LIBELLE : ESPACE SOCIOCULTUREL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	418 482,00	b 418 482,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	418 482,00	418 482,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	386 482,00	386 482,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 149 629,00
13	Subventions d'investissement	0,00	149 629,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	24 629,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	50 000,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	75 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-268 853,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 28 (1)
LIBELLE : ANNEXE ABBAYE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 29 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT SIEGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	13 000,00	b 13 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1)
LIBELLE : ACCES FAUBOURG EST

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)
LIBELLE : FILIERE BOIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	30 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 32 (1)
LIBELLE : LOCAL GEREMUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1)
LIBELLE : GITE CAZALS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.1

A2.1 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
00415007/34681816176	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT	125 000,00	91 723,52	1	10,00				0,00		3,310	2 890,03	0,00	4,09
00415007/49515815357	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT	214 200,00	158 277,95	1	15,00				0,00		4,570	7 016,15	0,00	7,05
0225020316600	CREDIT MUTUEL CAHORS	150 000,00	150 000,00	1	2,00				0,00		3,240	4 860,00	0,00	6,68
06038491462	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT	120 000,00	64 712,13	1	12,00				0,00		4,040	2 461,02	0,00	2,88
07034204	BANQUE POPULAIRE GOURDON	250 000,00	178 500,61	1	12,00				0,00		4,670	7 925,78	0,00	7,95
09297817536	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT	275 000,00	235 793,86	1	30,00				0,00		3,910	9 219,54	0,00	10,51
10278 02250 00	CREDIT MUTUEL CAHORS	200 000,00	195 371,42	1	15,00				0,00		4,800	9 264,07	0,00	8,70
1127848	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	188 000,00	159 495,14	1	15,00				0,00		4,430	7 065,63	0,00	7,11
2004266	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES	100 000,00	37 729,87	1	12,00				0,00		3,250	1 083,13	0,00	1,68
22883219362	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT	80 000,00	51 889,77	1	12,00				0,00		4,600	2 276,98	0,00	2,31
50010462493	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT	160 071,47	17 200,12	1	12,00				0,00		5,000	860,01	0,00	0,77
50013267410	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT	167 700,00	34 958,88	1	12,00				0,00		4,850	1 695,51	0,00	1,56
51707645780	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT	63 000,00	13 483,12	1	11,00				0,00		3,850	519,10	0,00	0,60
7597632	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES	60 000,00	35 758,28	1	7,00				0,00		2,890	941,22	0,00	1,59
7727337	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES	60 000,00	33 768,70	1	5,00				0,00		2,080	608,75	0,00	1,50
8006830	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES	200 000,00	200 000,00	1	15,00				0,00		0,000	14 682,00	0,00	8,91

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
843418465598	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT	100 000,00	46 350,28	1	12,00				0,00		3,200	1 379,63	0,00	2,07
98795896209	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT	107 622,00	73 474,10	1	11,00				0,00		4,550	3 343,06	0,00	3,27
CAF DU LOT	CAF DU LOT	29 930,35	17 958,21	1	5,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,80
MON220654EUR/0227089/001	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	250 000,00	134 212,93	1	15,00				0,00		4,690	6 294,59	0,00	5,98
MON238961EUR/0248860/001	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	400 000,00	313 767,07	1	20,00				0,00		4,650	14 590,17	0,00	13,98
TOTAL A		3 300 523,82	2 244 425,96									98 976,37	0,00	99,99
Barrière simple B														
TOTAL B		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Option d'échange C														
TOTAL C		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Autres types de structures F														
TOTAL F		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 300 523,82	2 244 425,96									98 976,37	0,00	99,99

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 300 523,82									
1641 Emprunts en euros (total)					3 300 523,82									
00415007/34681816176	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2009-12-09	28/02/2010	125 000,00	F	Sans	3,310	3,310		T	X		A-1
00415007/49515815357	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2007-10-10	10/01/2008	214 200,00	F	Sans	4,570	4,570		T	X		A-1
0225020316600	CREDIT MUTUEL CAHORS		2012-03-28	30/06/2012	150 000,00	F		3,240	3,240		T	X		A-1
06038491462	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2006-10-20	31/12/2006	120 000,00	F		4,040	4,040		T	X		A-1
07034204	BANQUE POPULAIRE GOURDON		2008-10-16	21/11/2008	250 000,00	F		4,670	4,670		M	X		A-1
09297817536	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2005-06-30	30/06/2006	275 000,00	F	Sans	3,910	3,910		A	P		A-1
10278 02250 00	CREDIT MUTUEL CAHORS		2012-03-28	30/09/2012	200 000,00	F		4,800	4,800		S	X		A-1
1127848	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT		2008-12-29	01/01/2010	188 000,00	F	Sans	4,430	4,430		A	P		A-1
2004266	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES		2005-01-15	15/01/2005	100 000,00	F		3,250	3,250		T	X		A-1
22883219362	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2007-11-15	31/01/2008	80 000,00	F		4,600	4,600		T	X		A-1
50010462493	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2001-10-27	25/05/2002	160 071,47	F		5,000	5,000		A	C		A-1
50013267410	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2002-10-24	01/02/2003	167 700,00	F		4,850	4,850		A	C		A-1
51707645780	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2003-09-20	20/06/2004	63 000,00	F		3,850	3,850		A	C		A-1
7597632	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES		2009-10-22	05/03/2010	60 000,00	F		2,890	2,890		T	X		A-1
7727337	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES		2010-06-24	05/10/2010	60 000,00	F		2,080	2,080		T	X		A-1

CC CAZALS-SALVIAC - COMMUNAUTE CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2013

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
8006830	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES		2011-09-01	10/11/2013	200 000,00	F	Sans	4,260	4,260		A	P		A-1
843418465598	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2006-01-31	31/01/2006	100 000,00	F		3,200	3,200		T	X		A-1
98795896209	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2008-04-21	03/01/2009	107 622,00	F		4,550	4,550		A	C		A-1
CAF DU LOT	CAF DU LOT		2010-10-13	13/10/2011	29 930,35	F		0,000	0,000		A	C		A-1
MON220654EUR/0227089/001	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE		2004-05-28	01/06/2005	250 000,00	F	Sans	4,690	4,690		A	P		A-1
MON238961EUR/0248860/001	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE		2006-04-20	01/05/2007	400 000,00	F	Sans	4,650	4,650		A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

CC CAZALS-SALVIAC - COMMUNAUTE CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2013

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 300 523,82									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 244 425,96						214 404,15	98 976,37	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 244 425,96						214 404,15	98 976,37	0,00
00415007/34681816176	N	0,00	-	91 723,52	6,00	F	Sans	3,310	0,00	11 843,81	2 890,03	0,00
00415007/49515815357	N	0,00	-	158 277,95	9,00	F	Sans	4,570	0,00	12 791,49	7 016,15	0,00
0225020316600	N	0,00	-	150 000,00	1,00	F		3,240	0,00	0,00	4 860,00	0,00
06038491462	N	0,00	-	64 712,13	5,00	F		4,040	0,00	10 207,54	2 461,02	0,00
07034204	N	0,00	-	178 500,61	7,00	F		4,670	0,00	19 326,94	7 925,78	0,00
09297817536	N	0,00	-	235 793,86	22,00	F	Sans	3,910	0,00	6 510,41	9 219,54	0,00
10278 02250 00	N	0,00	-	195 371,42	14,00	F		4,800	0,00	9 593,09	9 264,07	0,00
1127848	N	0,00	-	159 495,14	11,00	F	Sans	4,430	0,00	10 355,63	7 065,63	0,00
2004266	N	0,00	-	37 729,87	3,00	F		3,250	0,00	8 979,55	1 083,13	0,00
22883219362	N	0,00	-	51 889,77	6,00	F		4,600	0,00	6 435,42	2 276,98	0,00
50010462493	N	0,00	-	17 200,12	0,00	F		5,000	0,00	17 200,12	860,01	0,00
50013267410	N	0,00	-	34 958,88	1,00	F		4,850	0,00	17 065,58	1 695,51	0,00
51707645780	N	0,00	-	13 483,12	1,00	F		3,850	0,00	6 614,23	519,10	0,00
7597632	N	0,00	-	35 758,28	4,00	F		2,890	0,00	8 557,26	941,22	0,00
7727337	N	0,00	-	33 768,70	2,00	F		2,080	0,00	12 057,21	608,75	0,00
8006830	N	0,00	-	200 000,00	14,00	F	Sans	0,000	0,00	0,00	14 682,00	0,00
843418465598	N	0,00	-	46 350,28	4,00	F		3,200	0,00	8 688,73	1 379,63	0,00
98795896209	N	0,00	-	73 474,10	6,00	F		4,550	0,00	9 148,42	3 343,06	0,00
CAF DU LOT	N	0,00	-	17 958,21	2,00	F		0,000	0,00	5 986,07	0,00	0,00
MON220654EUR/0227089/001	N	0,00	-	134 212,93	6,00	F	Sans	4,690	0,00	16 640,17	6 294,59	0,00
MON238961EUR/0248860/001	N	0,00	-	313 767,07	13,00	F	Sans	4,650	0,00	16 402,48	14 590,17	0,00

CC CAZALS-SALVIAC - COMMUNAUTE CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2013

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 244 425,96						214 404,15	98 976,37	0,00

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT	A2.5

A2.5 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT (1)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (5)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (4)						Type de taux (6)	Index (7)	Taux actuariel (8)	Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)		Intérêts (10)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (2)				0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (3)				0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.

(4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(5) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(7) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(8) Taux annuel, tous frais compris.

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.6

A2.6 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture												
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) (2)	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Type de taux (5)	Index de référence (2)			Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)	0,00	0,00						0,00						0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)	0,00	0,00						0,00						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total)	0,00	0,00						0,00						0,00	0,00	0,00	
Total	0,00	0,00						0,00						0,00	0,00	0,00	

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.

(5) Indiquer l'indice de référence : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.6

A2.6 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)			0,00	0,00		
Taux variable simple (total)			0,00	0,00		
Taux complexe (total)			0,00	0,00		
Total			0,00	0,00		

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 244 425,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.9

A2.9 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 610.00 €	01/01/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	01/01/2013
L	Voitures	10	01/01/2013
L	Camions et véhicules industriels	7	01/01/2013
L	Mobilier	15	01/01/2013
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	01/01/2013
L	Matériel informatique	3	01/01/2013
L	Matériels classiques	10	01/01/2013
L	Installations et appareils de chauffage	20	01/01/2013
L	Equipements de garages et ateliers	15	01/01/2013
L	Installations de voirie	30	01/01/2013
L	Plantations	20	01/01/2013
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	01/01/2013
L	Bâtiments légers, abris	15	01/01/2013
L	Agencements et aménagements de bâtiment, installat° élec. et télépho.	20	01/01/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A + B + C + D		0,00	0,00	364 404,00	I 364 404,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A + B + C		0,00	0,00	364 404,00	II 364 404,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00	364 404,00	364 404,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	364 404,00	364 404,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Transferts entre sections = C + D</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Charges transférées (D) = E + F + G (1)</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Travaux en régie (E)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Stocks et encours (G)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	364 404,00	184 949,00	549 353,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (4)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(4) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b + c + d		0,00	0,00	1 553 118,00	III 1 553 118,00
Ressources propres externes (a) (4)		0,00	0,00	434 200,00	434 200,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	0,00	434 200,00	434 200,00
Autres recettes financières (b) (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00
Transferts entre sections (c) (1)		0,00		62 977,00	62 977,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00		10 000,00	10 000,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00		885,00	885,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		267,00	267,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00		580,00	580,00
28138	Autres constructions	0,00		8 143,00	8 143,00
28152	Installations de voirie	0,00		32,00	32,00
281571	Matériel roulant	0,00		3 392,00	3 392,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		1 035,00	1 035,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00		8 299,00	8 299,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	0,00		789,00	789,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		4 479,00	4 479,00
28182	Matériel de transport	0,00		14 165,00	14 165,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00		1 508,00	1 508,00
28184	Mobilier	0,00		6 876,00	6 876,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		2 527,00	2 527,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (d)	0,00		1 055 941,00	1 055 941,00

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes	1 553 118,00	0,00	392 031,00	1 945 149,00

	Montant
Dépenses financières	IV 549 353,00
Recettes financières	V 1 945 149,00
Solde (recettes – dépenses)	VI = V – IV (5) 1 395 796,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5) 1 395 796,00
Résultat hors charges transférées	V – (II + D001) 1 395 796,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00

CC CAZALS-SALVIAC - COMMUNAUTE CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2013

166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année	Profil	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
										Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Totaux généraux						0,00	0,00										0,00	0,00	
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						0,00	0,00										0,00	0,00	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						0,00	0,00										0,00	0,00	
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat						0,00	0,00										0,00	0,00	
Totaux pour les autres emprunts						0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle.

(3) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex. : EURIBOR 3 mois, ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée(I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6553	SDIS DU LOT	TAXE DE CAPITATION	SDIS DU LOT	Autre personne de droit public	88 000,00
6554	SYNDICAT CEOU	ENTRETIEN CEOU	SYNDICAT BERGES CEOU	Etablissement de droit public	5 500,00
6557	AIDE HABITAT	AIDE HABITAT	PIERASCO	Autre personne de droit public	2 000,00
6558	SM PAYS BOURIAN	SM PAYS BOURIAN	SM PAYS BOURIAN	Etablissement de droit public	28 000,00
657364	TRANSPORT A DEMANDE	TRANSPORT A DEMANDE	BA TRANSPORT A LA DEMANDE	Autre personne de droit public	5 000,00
6574	FONCTIONNEMENT OT	TOURISME	OFFICE DE TOURISME	Association	44 400,00
6574	EXCEPTIONNELLE OT	TOURISME	OFFICE DE TOURISME	Association	5 100,00
6574	FONCTION.BAMBIN'ADO	CRECHE+ALSH+RAM	BAMBIN'ADO	Association	118 000,00
6574	COOP SCOLAIRES	50 % SORTIES ECOLES	COOP SCOLAIRES	Association	3 800,00
6574	ATELIER DANSE	ENFANCE	ATELIER DANSE MARMINIAC	Association	2 000,00
6574	ECM	ENFANCE	ENTENTE CAZALS-MONTCLERA FOOT	Association	1 500,00
6574	TENNIS DE TABLE	ENFANCE/SPORT	TENNIS DE TABLE	Association	350,00
6574	TENNIS CLUB SALVIAC	ENFANCE	TENNIS CLUB SALVIAC	Association	1 100,00
6574	MUSIQUE CLASSIQUE	CULTURE	ANIMATION ET CULTURE	Association	3 000,00
6574	ARTS PLASTIQUES	CULTURE	ATELIERS DES ARQUES	Association	4 000,00
6574	THEATRE	CULTURE	CHERCHEURS D'ETOILES	Association	1 000,00
6574	CINEMA GINDOU	CULTURE	CINEMA GINDOU	Association	11 000,00
6574	THEATRE	CULTURE	CIE ACETES	Association	7 000,00
6574	BIBLIOTHEQUE	CULTURE	CULTURE ET PATRIMOINE DE FRAYS	Association	500,00
6574	DANSE CONTEMPORAINE	CULTURE	FAITS ET GESTES	Association	8 000,00
6574	RESIDENCE FOYER	CULTURE	F&G RDCE FOYER MARMINIAC	Association	3 500,00
6574	MUSIQUE	CULTURE	L'ABBAYE-NOUVELLE	Association	1 700,00
6574	BIBLIOTH CAZALS	CULTURE	LECTURE AU CANTOU	Association	500,00
6574	FESTIVAL MUSIQUE	CULTURE	LES AMIS DE MARMINIAC	Association	3 500,00
6574	ECOLE MUSIQUE	CULTURE	MUSIQUE AU COINDE LA RUE	Association	11 500,00
6574	ARTS PLASTIQUES	CULTURE	UN TRAIN PEUT EN CACHER UN AUT	Association	1 000,00
6574	SPECTACLE NADAU	CULTURE	COMITES DES FETES DE GINDOU	Association	500,00
6574	JARDINIERS BOURIAN	ACTION SOCIALE	LES JARDINIERS BOURIANS	Association	6 000,00
6574	SCIC	ACTION SOCIALE	SCIC INITIATIVES ENVIRONNEMENT	Association	12 343,00
6574	ADIL	HABITAT	ADIL	Association	850,00
6574	COOP SCOLAIRES	SPECTACLE FIN ANNEE	COOP SCOLAIRES	Association	350,00
6574	LA MAROTTE	FESTI'CITOYEN	LA MAROTTE	Association	500,00
6574	MUSEE DU MACHINISME	CULTURE MUSEE	MUSEE DU MACHINISME SALVIAC	Association	700,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,80	0,00	4,80	3,80	0,00	3,80
ADJOINT ADMINISTRATIF 1° CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2° CL	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	3,05	6,05	6,05	0,00	6,05
ADJOINT TECHNIQUE 2° CL	C	3,00	0,30	3,30	3,30	0,00	3,30
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1° CL	C	0,00	2,75	2,75	2,75	0,00	2,75
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ETAPS PRINCIPAL 2° CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	1,65	3,65	3,65	0,00	3,65
ADJOINT D'ANIMATION 2° CL	C	2,00	1,65	3,65	3,65	0,00	3,65
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10,80	4,70	15,50	14,50	0,00	14,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CHARGE DE MISSION TIC	C		314	0,00	3-3-1°	CDD
CHARGE DE PROJETS ENFANCE, ENVIRONNEMENT ET TOURIS	B		449	0,00	3-3-1°	CDI
COORDINATEUR DES ACTIVITES TECHNIQUES	C		406	0,00	3-3-1°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				9,43		
ADJOINT D'ANIMATION SAISONNIER	C		309	0,00	3-b	CDD
ADJOINT TECHNIQUE SAISONNIER	C		309	0,00	3-b	CDD
EMPLOI D'AVENIR	C		0	9,43	A EMPLOI AIDE	CDD
TOTAL GENERAL				9,43		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Siège de l'établissement (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u> - SEM LDA	SEM LOT DEVELOPPEMENT AMENAGEM	SEM	SEM	2 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SYMICTOM DU PAYS DE GOURDON		TEOM	504 660,00
SYNDICAT MIXTE DU PAYS BOURIAN			0,00
SYNDICAT DU CEOU ET DE LA GERM			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Location banque postale	Banque postale à Cazals	19/12/2005	n°1 du 19/12/2005 -	SPA

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	6 407 000,00	0,00	10,93	0,00	700 285,00	0,00
TFPB	4 887 000,00	0,00	9,91	0,00	484 302,00	0,00
TFPNB	207 100,00	0,00	82,43	0,00	170 713,00	0,00
CFE	779 400,00	0,00	17,66	0,00	137 642,00	0,00
TOTAL	12 280 500,00	0,00			1 492 942,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 40

VOTES :

Pour : 39

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 04/04/2013

Présenté par président (1),
A MARMINIAC, le 11/04/2013
président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A MARMINIAC, le 11/04/2013
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 26/04/2013

A MARMINIAC, le 11/04/2013

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.